



# Votre troupeau est-il prêt pour l'hiver ?



Bonjour à tous,

Nous avons eu un très bel été qui nous a permis de faire le plein d'énergie. Nous sommes déjà rendus à l'automne et les travaux dans les champs sont presque terminés. Il est donc temps de penser à préparer vos animaux pour l'hivernement. Je présenterai donc, dans cet article, un certain nombre de points de régie à effectuer avant que l'hiver ne débute.

**1- Les parasites internes et externes :** Avant d'aborder la discussion, la première question à poser est : *est-ce que le troupeau ou une partie de celui-ci a fait du pâturage ?* Si **oui**, il faut établir un protocole de traitement sur tous les sujets ayant été à l'extérieur avant bien entendu qu'ils soient mélangés à d'autres moutons n'ayant pas pâturé. Votre médecin vétérinaire est un précieux allié pour établir avec vous un protocole de traitement de votre troupeau. En général, on conseille l'utilisation des ivermectins (« ivermec ® » entre autres) qui sont efficaces pour les parasites internes en dormance, ce qui est le cas pour une bonne majorité de parasites l'automne. Selon les recommandations du vétérinaire, d'autres produits peuvent être utilisés selon la rotation établie pour le troupeau, mais en tenant compte du fait qu'en général les parasites en dormance seront moins touchés, donc on aura besoin d'un rappel vers le printemps. Selon l'étude réalisée en 2000 par la FMV<sup>1</sup>, les animaux n'ayant pas pâturé n'ont pas une charge parasitaire suffisante pour qu'il soit nécessaire de les traiter pour les parasites internes. Cependant, pour les parasites externes, il faudra s'y attarder puisque la réclusion favorise des contacts plus étroits entre les animaux, donc une possibilité de contamination plus grande. Encore là, le praticien qui suit votre élevage pourra vous conseiller sur le choix du produit à utiliser, particulièrement pour les poux broyeurs (sujet d'un précédent article de ma part cette année).

**2- La désinfection de la bergerie :** *A-elle été faite ?* Si **non**, il faut la prévoir avant que le froid de l'hiver ne sévise. C'est une étape cruciale de la prévention des maladies dans un élevage et qui comprend : l'écurage, le nettoyage avec un savon détergent (le plus important) et la désinfection avec un produit approprié, comme les multiphénoliques par exemple.

**Pensez-vous que ces animaux devraient être traités contre les parasites ?**



**3- La tonte :** Prévoir et planifier cette étape de régie durant l'hivernement va permettre une ventilation plus efficace des bergeries isolées.

**4- L'eau :** *L'eau d'abreuvement a-t-elle été analysée dans la dernière année ? Sera-t-elle en quantité suffisante pour l'hiver ? Y a-t-il suffisamment d'abreuvoirs propres et accessibles et en nombre suffisant ?* Il ne faut surtout pas négliger l'apport en eau dans l'élevage, c'est le point de départ de la santé.

**5- Les aliments :** *En quantité suffisante ? Leur qualité ?* Avec son conseiller, il faut prévoir l'établissement d'un programme alimentaire pour que tous les groupes aient une alimentation adéquate et répondant à leurs besoins. Il n'y a pas d'animaux en santé si on ne les alimente pas correctement.

**6- La ventilation :** Il est important de vérifier la ventilation et d'y apporter les modifications nécessaires. Une mauvaise ventilation provoquera des conditions d'ambiance inadéquates et entraînera des problèmes de pneumonies, première cause de perte en élevage ovine.

<sup>1</sup>Bélanger, D., Arsenault, J., Dubreuil, P., Girard, C. 2001. Rapport du projet intitulé « Évaluation du statut sanitaire des troupeaux ovins du Bas-St-Laurent et de l'Estrie ». FMV, St-Hyacinthe. Document disponible sur Agri-Réseau, [www.agrireseau.qc.ca](http://www.agrireseau.qc.ca).

**7- La pharmacie :** Revoir avec son vétérinaire les produits qui sont utilisés dans l'élevage. Passer en revue les médicaments pour y enlever tous ceux qui sont périmés ou contaminés. En profiter pour passer en revue les protocoles de traitements pour en valider l'efficacité et y apporter les correctifs nécessaires.

**8- Réforme :** Il est pertinent de faire une réforme sensée avant l'hivernement pour diminuer la concentration animale dans les bâtiments et éviter de garder des animaux malades ou non productifs.

**9- Programme de médecine préventive :** Il faut profiter de ce moment de calme avant l'hiver pour évaluer les mesures préventives à faire pour les prochains mois. Il faut voir avec son conseiller Ovipro et son médecin vétérinaire le secteur de la reproduction en lien avec les résultats économiques et de production antérieurs. *Par exemple, doit-on augmenter le rythme d'agnelage, la fertilité, la prolificité ? Doit-on avoir recours à la photopériode, aux CIDR, à l'insémination ?* Il faut revoir la régie autour de l'agnelage pour y diminuer la mortalité des agneaux qui est en général beaucoup trop haute au Québec. On comprend qu'augmenter le nombre d'agneaux nés doit obligatoirement s'accompagner d'une diminution de la mortalité néonatale, il en va de la rentabilité de l'entreprise. Est-ce qu'il y a des améliorations à faire pour lutter

contre les principales conditions pathologiques de l'entreprise, comme les pneumonies, la coccidiose, les avortements, les mammites, les arthrites, le « pink eye », etc.

**10- Maladies chroniques :** Il faut aussi revoir les stratégies de contrôles et d'éradications des maladies chroniques. Il faut s'informer et s'inscrire si possible dans le programme d'assainissement des troupeaux pour le maedi-visna dont le CEPOQ en est le responsable. S'informer et s'inscrire si possible dans le Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante (PVCTT). Diminuer la prévalence de la paratuberculose et de la lymphadénite caséuse doit aussi être un but visé de l'élevage et faire partie d'une approche globale de santé et de salubrité alimentaire. Il en découlera certainement une meilleure rentabilité de l'entreprise.

**11- Vaccination :** Il faut aussi en profiter pour revoir son programme de vaccination, principalement contre l'entérotoxémie, le tétanos et la lymphadénite caséuse.

**12- Biosécurité :** Il faut apporter les modifications nécessaires aux bâtiments pour améliorer la biosécurité du troupeau : par exemple, installer un pédiluve, prévoir une pièce pour changer ses vêtements avant d'entrer dans la bergerie, aménager une quarantaine et une infirmerie, etc.

*Bref, beaucoup de pain sur la planche et beaucoup de remise en question sur les pratiques de l'entreprise! Cet exercice est primordial à faire et cette saison automnale est un moment propice à cela.*

*Il me fera toujours plaisir de répondre à vos questions en lien avec cet article ou à toutes celles en lien avec la santé ovine, un sujet passionnant !*

Les tests de **maedi-visna** sont maintenant de retour de façon permanente au Laboratoire d'expertise en pathologie animale (LEPAQ). Il vous est donc possible d'inscrire votre troupeau au « Programme québécois d'assainissement des troupeaux ovins pour le maedi-visna », dont je suis le coordonnateur en collaboration avec Mme Martine Jean du CEPOQ.

### Note Importante

Le CEPOQ, par le biais du programme GenOvis, inclura les résultats de génotypage pour la maladie de la Tremblante, dont les éleveurs acceptent leur publication, via le certificat de performance. Cependant le CEPOQ **ne recueillera que les résultats de génotypage provenant de laboratoires accrédités** par l'ACIA. La liste est disponible sur leur site Internet.

